



**ASSOCIATION SPORTIVE HARDELOT  
GOLF CLUB**

Siège social : 3 Avenue du Golf  
62152 HARDELOT

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE COMITE EN DATE DU 18 DECEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un, le 18 décembre, à 16 heures 30,

Les membres du Comité de l'Association Sportive du Golf d'Hardelet se sont réunis au golf des Dunes sur convocation du Président.

Étaient présents :

- Philippe FONTAINE
- Paul DANAUX
- Hervé DECLETY
- Adrien DUTERTRE
- Valérie GILBERT
- Caroline Moreau
- Christian Moreau
- Olivier TAHON

Était absent et excusé : Didier BECQ invités : Richard DESORT et Frédéric BRUN (intervenant extérieur sponsors)

Le Président rappelle l'ordre du jour suivant :

**- 1 – Situation financière.**

Au 14 décembre, nous avons une trésorerie qui s'élève à 78000€ soit 7000€ sur le compte courant et 71000€ sur le livret. En fonction des investissements futurs, il sera nécessaire sur le plan fiscal de provisionner certaines sommes, et notamment l'indemnité de fin de carrière de Sylvie.

**- 2 – droit de jeu**

Les droits de jeu depuis le 13 juin sont de 26000€ dont 12710€ durant la grande semaine. Après l'étude des droits de jeu, nous concluons :

- de privilégier les compétitions où les sponsors participent financièrement aux cocktails. Il sera proposé aux sponsors 3 packs cocktail à prix et prestations différentes. Les packs seront arrêtés avant la fin de l'année entre Open Golf Club et le comité.
- de limiter les compétitions des associations caritatives à 3 : Octobre rose, La mucoviscidose et Garuda Népal. Pour ces compétitions le droit de jeu sera exceptionnellement de 10€.
- d'affecter pour les compétitions dominicales hors grande semaine le montant à 6€ par personne pour les membres de l'AS d'Hardelet, et à 12€ pour les non-membres de l'AS d'Hardelet. Pour les jeunes (entre 14 et 18 ans), le montant du droit de jeu reste à 3€, et pour les moins de 14 ans le droit de jeu reste gratuit. Pour les compétitions de la grande semaine, le montant des droits de jeu est de 10€ pour les membres AS d'Hardelet et 20€ pour les non-membres de l'AS d'Hardelet, et 5€ pour les jeunes. Une partie de ce droit de jeu reviendra à l'association sportive après avoir procédé au règlement des sommes versées à l'association caritative.



**ASSOCIATION SPORTIVE HARDELOT  
GOLF CLUB**

Siège social : 3 Avenue du Golf  
62152 HARDELOT

**- 3- Coupe du Président**

La coupe du président sera organisée sur une seule journée. La compétition aura lieu pour la 1ère série au golf des pins et pour les 2<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup> séries au golf des Dunes. Open Golf Club doit nous confirmer la disponibilité des deux parcours. Un accord de principe a été donné par Mr Richard DESORT, directeur des Golfs.

**- 4 – Licence et cotisation A.S.**

La fédération a fixé le prix de la licence à 57€. Le montant de la cotisation A.S. est fixée à 65€ (montant de la cotisation avant la Covid). Le comité demande instamment aux membres du club de régler la licence et la cotisation auprès de l'association. En dehors des horaires d'ouverture du bureau de l'association (lundi, mercredi et samedi entre 9H00 et 12H00), le pro-shop du golf des pins sera en possession de notre sabot de carte bleue pour l'encaissement des cotisations.

**- 5 – Coupe Senior des Hauts de France Messieurs :**

Valérie GILBERT fait état d'un appel téléphonique d'Henri CHARLET sollicitant la prise en charge financière des tenues des membres participants aux compétitions séniors Hauts de France, ainsi que la parution des résultats sur le site de l'association. Valérie GILBERT assurera la parution sur le site. Henri CHARLET a annoncé que 18 membres du golf participaient à cette compétition et étaient prêts à contribuer à hauteur de 25€ chacun. A l'heure actuelle, les équipes fédérales féminines, masculines et jeunes sont habillées grâce au Mécénat. Le comité considère que la prise en charge financière des tenues, tant pour les Hauts de France Hommes et Dames représenterait une dépense excessive. Le comité estime que la tenue des équipes est réservée aux compétitions fédérales. A l'heure actuelle, le comité ne donne pas suite à cette demande.

**- 6 – Logiciel FFGOLF**

La fédération de Golf a mis au point un nouveau logiciel nommé RMS9. La fédération de golf souhaite 50 clubs pilotes. L'accord est unanime au sein du comité, Richard DESORT assure l'inscription auprès de Fédération.

**- 7 – Calendrier :**

Le comité avait communiqué sur la venue de nouveaux et le retour d'anciens sponsors. Le comité a le plaisir de vous annoncer la réalité de cette situation : 12 sponsors.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président lève la séance à 19H15.

La prochaine réunion est fixée au samedi 15 janvier 2022 à 16h30.

Le secrétariat est assuré par Caroline MOREAU.

Le Président

Secrétaire de séance